

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ DE NICE
(Membre de la COMUE UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR)

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu l'arrêté du 30 août 2013 portant création et accréditation de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Nice au sein de l'université de Nice ;

Vu les pièces justificatives produites par M. FREDERIC MIMOUN, né le 15 avril 1974 à CRETEIL (094) en vue de son inscription en master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER**, mention **MÉTIER DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION** est délivré par l'UNIVERSITÉ DE NICE

mention assez bien

à M. **FREDERIC MIMOUN**

au titre de l'année universitaire 2016-2017

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 7 février 2018

Le titulaire

Le Président

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

N° NICE
/2018201608529

11111472 P.O. la Vice-présidente Sophie RAISIN

Emmanuel ETHIS